

# Fédération Sportive et Gymnique du Travail

ALSACE



Franche Comté

## TIR A L'ARC

Challenge Inter Clubs FSGT de l'AMITIE

**DIMANCHE 10 MARS 2019**

Le challenge est attribué pour une année au club FSGT ayant réalisé le meilleur total de points pour ses 4 meilleurs résultats, toutes catégories confondues et après déduction faite des points de handicap selon le barème suivant :

Arc à poulies	- 30 points		
C4	- 20 pts	C3	- 10 pts

Pour les tirs en 2 x 10 volées de 3 flèches :

- 14 ans et sport adapté	12 mètres sur blasons de 60
+ 14 ans	15 mètres " " " 40
Arcs à Poulies	15 mètres " Trispots 40

Les règles de tir fédéral seront appliquées.

Les archers devront se présenter au pointage avec leur licence, au nom du club FSGT qu'ils représentent.

Le challenge sera définitivement acquis après 3 succès consécutifs ou 5 victoires non consécutives.

Tout litige sera tranché soit par les arbitres officiellement désignés ou par la commission régionale de tir à l'arc FSGT.

Ce challenge tout à fait amical devra être disputé dans le vrai esprit sportif de la FSGT où les adversaires sont avant tout des amis.

Règles établies et approuvées par les responsables FSGT du Tir à l'Arc d'Alsace et de Franche Comté.

Règlement établi le 04 Février 2019

Pour l'Alsace  
Pierre MAPPES

Pour la Franche Comté  
Vincent GRANDHAYE